



Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil
 625, rue Chicoine, bur. 300, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 9J3
 Téléphone : 450-455-6651 - Fax : 450-455-0083 - courriel : serve@videotron.ca - www.servaudreuil.net

Mot de la présidente

VALORISATION DE LA PROFESSION ENSEIGNANTE

Les membres de l'exécutif du SERV tiennent à remercier les 145 enseignantes et enseignants des 14 écoles qui ont répondu à l'enquête sur la valorisation de la profession enseignante, outil essentiel faisant partie de la campagne FSE pour valoriser notre profession.

La campagne de valorisation se poursuivra avec l'ajout d'un volet promotionnel qui comporte d'abord des capsules radiophoniques, suivi d'interventions sur le web et les réseaux sociaux pour se terminer par de la publicité télévisuelle lors des hautes cotes d'écoute. Le volet promotionnel débutera au printemps pour se terminer à l'hiver 2013.

Véronique Lefebvre, présidente



LES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES VERSUS LES MÉDICAMENTS D'ORIGINE

Le principal élément responsable de l'augmentation des coûts en assurance maladie est la garantie d'assurance médicaments. Bien que les coûts en assurance maladie soient collectivement assumés par l'ensemble des membres du groupe CSQ, chacun d'eux a une responsabilité individuelle dans l'utilisation efficiente du régime d'assurance maladie. À ce titre, des changements, entre autres dans les habitudes de consommation, peuvent faire une différence.

Selon une récente enquête du magazine *Protégez-Vous*, un médicament d'origine coûte en moyenne près de deux fois plus cher que son équivalent générique («sans nom»).

Le médicament générique, que l'on appelle aussi médicament bio-

équivalent, est un médicament qui contient exactement les mêmes ingrédients actifs que le médicament d'origine et est de même qualité, pureté, efficacité et innocuité que celui-ci. Seuls les ingrédients non médicinaux (responsables de la couleur et de la forme) des médicaments génériques peuvent se distinguer de ceux d'origine. Rappelons que les médicaments génériques sont également approuvés par Santé Canada et que votre pharmacienne ou pharmacien peut vous avertir des possibles réactions entre tous les médicaments que vous devez prendre, quels qu'ils soient.

La santé des membres demeure au cœur des préoccupations de la CSQ. Toutefois, de légers changements dans les choix que nous faisons en matière de médicaments peuvent faire une différence.

Assurance médicaments

À chaque année, au 1^{er} janvier, nous subissons une augmentation des primes liées à l'assurance-maladie. Voici un tableau comparatif pour le régime de base.

Régime	2010	2011	2012
Individuelle	22.71\$	25.36\$	26.85\$
Monoparentale	33.76\$	37.74\$	39,96\$
Familiale	55.88\$	62.51\$	66.21\$

Note: Primes payables à chaque paie + taxe de vente de 9%

Comment pouvons-nous éviter cela dans la mesure du possible? Voici 3 conseils :

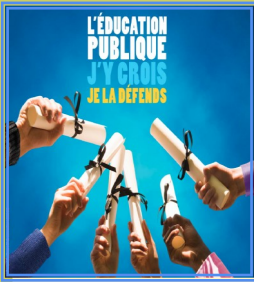
1. Demander le médicament générique lorsqu'il existe.
2. Demander au pharmacien de remplir l'ordonnance pour 3 mois s'il y a lieu (les honoraires du pharmacien sont ainsi moins élevés, 1 fois au lieu de 3).
3. Comparer les prix des différentes pharmacies pour la même ordonnance, car ils peuvent varier de l'une à l'autre.

Céline Durand, vice-présidente

DANS CE NUMÉRO :

➤ L'éducation publique, j'y crois, je la défends	2
➤ Augmentation salariale	2
➤ Loto Voyages 2012-2013	2
➤ Manifestation du 21 mars 2012	3
➤ Stopper la déconstruction du système d'éducation publique	4





Les compressions budgétaires en éducation se multiplient et représentent un véritable danger pour le maintien des services aux élèves, aux étudiantes et aux étudiants, en plus de menacer les emplois des membres que nous représentons. La CSQ a la ferme intention de combattre les différents projets de compressions budgétaires qui remettent en question la qualité et l'accessibilité de notre système d'éducation public.

L'ÉDUCATION PUBLIQUE NOUS Y CROYONS, NOUS LA DÉFENDONS !

Parce que les coupes en éducation de plus de 600 millions de dollars ont des impacts sur les services aux élèves, aux étudiantes et aux étudiants;

Parce que le chambardement de structure n'est pas la bonne solution pour améliorer la gestion et la gouvernance des commissions scolaires;

Parce que le fait de lier le financement des écoles à la réussite des élèves est profondément inéquitable;

Parce que les propositions de paye au mérite et de bonus à la performance présentées par la Coalition Avenir Québec (CAQ) dirigée par François Legault ont échoué aux États-Unis et ont renforcé les inégalités;

Parce que le personnel de soutien et le personnel professionnel à l'enseignement scolaire et à l'enseignement supérieur sont essentiels à la réussite éducative et au bon fonctionnement du réseau de l'éducation;

Parce que les problèmes en éducation peuvent être réglés sans privilégier des solutions drastiques;

Parce que la hausse des droits de scolarité représente un frein à l'accessibilité aux études supérieures;

Parce que le réseau de l'éducation québécois est un des meilleurs au monde et qu'il affiche de très bons résultats dans les tests internationaux;

Parce que nous voulons un système d'éducation juste et égalitaire et que nous travaillons quotidiennement à la réussite du plus grand nombre.

LE PERSONNEL DE L'ÉDUCATION AFFILIÉ À LA CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC (CSQ)

Augmentation salariale

Application devancée de la clause PIB ?

Pour la période du 1er avril 2012 au 31 mars 2013, la convention collective prévoit une majoration salariale de 1,0% le 1er avril 2012.

À cela pourrait s'ajouter un ajustement salarial pouvant atteindre 0,5%, en fonction de la croissance économique. Cet ajustement serait versé (avec effet rétroactif au 1er avril 2012) dans les 60 jours suivant la publication des données sur le PIB par Statistiques Canada. En raison de réorganisations internes, Statistique Canada ne publiera les données pertinentes qu'en novembre 2012, si bien que les ajustements interviendraient au début de 2013.

Toutefois, à la lumière de ce que l'on sait présentement concernant l'évolution de l'économie, il est pratiquement assuré que cette disposition s'appliquera. À telle enseigne que le gouvernement, dans sa mise à jour budgétaire de l'automne 2011, a indiqué qu'il constituait une provision de 142 millions pour payer cet ajustement salarial en 2012-2013.

Le document précise en effet que: « Cette augmentation (i.e. 142 millions) découle de l'établissement d'une provision financière pour la majoration anticipée des paramètres salariaux des employés de l'État à la suite de la révision positive de la croissance économique nominale pour l'année 2010 ».

Par ailleurs, le journaliste Denis Lessard, dans un article du Journal La Presse le 9 février dernier, a laissé entendre que le ministre des Finances profiterait du dépôt du budget pour annoncer le versement de cet ajustement. Le journaliste n'a pas manqué de faire le rapprochement avec la possibilité du déclenchement d'élections ce printemps.

En somme, il est tout à fait possible que le versement de cet ajustement de 0,5% soit devancé, mais il n'y a aucune garantie à cet effet.

Pierre Beaulne, CSQ



En participant à la loto voyage vous souscrivez à la Fondation Monique-Fitz-back qui soutient les projets en environnement et le mouvement EVB dans les



Courez la chance de gagner un des 20 prix (53 600 \$ en prix)
 • 13 crédits voyage de 4 000 \$
 • 7 prix secondaires
 • 13 tirages, de mai 2012 à février 2013

Loto Voyages
2012-2013

www.fondationmf.ca

fondation monique-fitz-back
POUR UN MONDE VIVANT



Plus de 200 manifestants ont dit **NON** à un système public d'éducation aux valeurs marchandes

C'est par une fin de journée chaude et ensoleillée que plus de 200 manifestants des syndicats CSQ du secteur de l'éducation de la Montérégie, ainsi que des retraités du secteur de l'éducation membre de l'AREQ, sont venus dire haut et fort qu'ils ne veulent pas d'un système public d'éducation aux valeurs marchandes.



Ce rassemblement, organisé dans le cadre du plan d'action de la CSQ pour contrer les attaques au système d'éducation québécois, s'est tenu le 21 mars dernier en fin de journée devant le bureau du député caquiste de La Prairie monsieur François Rebello.

Écœuré est le mot juste

Prenant la parole lors de ce rassemblement, le président du Syndicat des professionnelles et professionnels de commissions scolaires du Sud de la Montérégie, monsieur Jean-Marie Comeau, a affirmé que : « les actrices et les acteurs de l'éducation sont écœurés de se faire dire quoi faire par des politiciens qui n'ont aucune idée de ce veut dire éduquer et qui font fi de l'expertise des véritables spécialistes : les gens sur le terrain ». Il a également précisé : « l'importance d'une répartition équitable des ressources professionnelles (psychologues, orthophonistes, animatrices, animateurs, etc.) entre les différentes écoles pour assurer un service adéquat à tous les élèves sans égard à taille de leur école ou à leur indice de défavorisations . »

Des idées rétrogrades



Pour sa part, la présidente du Syndicat de Champlain, madame Monique Puzé, s'est vivement attaquée aux idées de la Coalition Avenir Québec en matière d'éducation : « Ce sont des idées rétrogrades, en Angleterre, la paye au mérite a été abandonnée à la fin du 19^e siècle parce qu'il a été prouvé qu'elle n'avait aucune efficacité. Ici, plus de 4 enseignants sur 5 ont rejeté la création d'un ordre professionnel pour les enseignants en 1996 ». De plus, madame Puzé a dénoncé l'idée d'abolir les commissions scolaires : « Les commissions scolaires assurent une juste répartition de ressources professionnelles et de soutien ».

Les enseignantes et enseignants rejettent en bloc les idées de la CAQ

Prenant aussi la parole, la 1^{ère} vice-présidente de la CSQ, madame Louise Chabot, a réaffirmé que : « la Centrale a réalisé un sondage dans lequel 98% des enseignantes et enseignants se disent en désaccord avec la rémunération en fonction des résultats. De plus, 92% des répondantes et répondants ont rejeté l'idée de financer les écoles en fonction de la réussite des élèves. C'est donc un message clair à François Legault et à la CAQ : Ils doivent cesser de prétendre qu'une majorité d'enseignantes et d'enseignants sont d'accord avec ses idées en matière d'éducation ». Mme Chabot conclut : « c'est aussi un message sans équivoque qu'un système public d'éducation qui vise la réussite de tous les élèves ne peut se gérer comme l'on gère une entreprise privée. L'Éducation doit se comprendre comme un investissement et non comme une dépense ».





EN SOUTIEN À LA CAMPAGNE « L'ÉDUCATION PUBLIQUE J'Y CROIS, JE LA DÉFENDS », LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS DU SERV ONT PORTÉ DU NOIR LE 22 FÉVRIER DERNIER.

Plusieurs groupes d'enseignantes et d'enseignants ont porté du noir pour dire qu'ensemble, ils croient à l'importance des services publics et ils démontrent combien ils sont fiers d'y travailler.

Par ce geste, ils disent :

**Il est temps de stopper
la déconstruction du système d'éducation publique.
C'est une question de société !**



L'Informel

Éditeur : Véronique Lefebvre
Mise en page : Johanne Roy

Responsable à l'exécutif : Véronique Lefebvre
Collaboration: Céline Durand